

82. Évaluation de l'analyse d'un extrait de film

Nom de l'élève :

Date :

Une qualité à souligner :

Un point à améliorer en priorité :



Remettre l'enregistrement de l'extrait avec la copie.

REJET

Rubrique 1 : Communication (/ 10)

- | | |
|---|-------|
| 1. Les références du film sont données de façon exacte et complète. | 0 1 |
| 2. La séquence est replacée dans son contexte (avant et après). | 0 1 |
| 3. L'élève attire judicieusement l'attention sur certains points à observer avant la vision de l'extrait. | 0 1 |
| 4. La manière de filmer est observée et décrite. | 0 1 |
| 5. La manière de jouer des acteurs est observée et décrite avec précision. | 0 1 |
| 6. Le montage est représenté sur un tableau lisible et exact. | 0 1 |
| 7. L'élève relève des indices qui remplissent une fonction dramatique et les interprète de façon pertinente. | 0 1 |
| 8. Les termes spécifiques sont utilisés à bon escient. | 0 1 |
| 9. Les différentes observations sont reliées de façon à produire du sens. Les interprétations sont pertinentes et cohérentes. | 0 1 2 |

Rubrique 2 : Langue et textualisation (/ 10)

- | | |
|--|---------|
| 10. Le texte est organisé .
Paragraphe homogène et progressif, articulés entre eux (mots-outils ou connecteurs sémantiques).
La mise en pages met en évidence la structure du texte (alinéas, paragraphes, titres, ponctuation, pagination, marges, soin...). | 0 1 2 4 |
| Une courte présentation accroche le lecteur.
Le texte est clôturé. | |
| 11. La langue est correcte .
Le texte est rédigé dans une syntaxe correcte (accords, modes, temps, référents, pronoms...). | 0 1 2 4 |
| Il présente moins de trois erreurs d'orthographe lexicale par page. | |
| 12. La langue est séduisante .
Des substituts assurent la progression. Les titres sont ajustés au contenu (titres pleins). | 0 1 2 |

La compétence	<i>Analyser différents types de textes littéraires et faire part de son interprétation (G 5)</i>	est vérifiée (*)
	<i>Lire un texte, l'apprécier et faire part de sa lecture. (Q 3)</i>	n'est pas vérifiée
	avec la mention :	M S B TB

(*) Dans les Humanités générales et technologiques, la compétence est tenue pour acquise lorsque la moitié des points est atteinte sous chaque rubrique.